

FICHE DE POSTE

Date de création : 27/09/2018

Date de mise à jour : 19/12/2018

POSTE

Numéro de poste :	Non Concerné
Poste :	Permanent
Intitulé du poste :	Gestionnaire de cas pour la MAIA du territoire de l'Eurométropole de Strasbourg
Métier :	Gestionnaire de cas MAIA
Pôle :	Mission Autonomie
Direction :	Méthode d'Action pour l'Intégration des services d'aides et de soins dans le champ de l'Autonomie - MAIA
Service :	Méthode d'Action pour l'Intégration des services d'aides et de soins dans le champ de l'Autonomie - MAIA
Unité :	Strasbourg
Cellule / Collège :	Non Concerné
Codification budgétaire :	550

Missions :

Dans le cadre de la constitution de la nouvelle équipe MAIA de l'Eurométropole-Strasbourg, les postes de gestionnaires de cas sont ouverts aux profils suivants : infirmier/ assistant social/ ergothérapeute/ psychologue (H/F).

- Prise en charge de situations individuelles complexes dans le cadre du processus de repérage défini dans le cadre de la MAIA
- Participation à la démarche de construction de la MAIA et d'intégration sur les territoires en lien avec la pilote

Activités principales :

Prise en charge de situations individuelles complexes

- procède à l'évaluation de la situation dans toutes ses dimensions (sociales, médico-sociales et sanitaires)
- analyse les besoins de la personne en tenant compte de son entourage
- organise la concertation des professionnels concernés par la situation afin de partager les données d'évaluation et de mettre en cohérence l'ensemble des interventions
- organise en tant que de besoin des réunions interdisciplinaires
- élabore avec la personne et son entourage le plan de services individualisés (PSI) en tenant compte des évaluations et des interventions déjà en place
- assure la mise en oeuvre et /ou le suivi du PSI en procédant aux éventuels ajustements adaptés aux évolutions de la situation
- organise le soutien et coordonne les différents intervenants impliqués, en utilisant les outils numériques dédiés (SICODOM)
- est le référent pour la personne en situation complexe

Construction de la MAIA et intégration des services

- participe à la démarche globale d'intégration sur le territoire en assurant la transmission des informations nécessaires au pilote : dysfonctionnements des processus d'orientation, difficulté d'accès à un service ...
- contribue à la démarche de concertation partenariale
- contribue à l'évaluation du dispositif nécessaire au pilote dans le cadre de sa mission d'animation des instances de gouvernance

Relations hiérarchiques :

Avec la pilote de la MAIA

Relations fonctionnelles internes :

Avec :

- les responsables d'unités territoriales d'action médico-sociale (UTAMS) et leurs équipes
- les CTA et les secrétaires autonomie des UTAMS
- la Maison de l'Autonomie
- les délégués des maisons du Conseil Départemental
- les services du Conseil Départemental

Relations fonctionnelles externes :

- les référents ARS (Agence Régionale de Santé)
- l'ensemble des partenaires des territoires de la MAIA oeuvrant sur le champ du maintien à domicile de la population cible : SSIAD, services d'aide à domicile, professionnels de santé libéraux, réseau sanitaire, établissements médico-sociaux et sanitaires, HAD...
- les communes et établissements publics de coopération intercommunale
- les administrations et institutions

SPECIFICITE(S) DU POSTE

Permis obligatoire(s) :	B	Déplacements sur le département ou un secteur d'intervention :	Oui : quotidienne
Habilitation(s) obligatoire(s) :	Non Concerné	Disponibilité pour les réunions en soirée :	Ponctuellement
Vaccin(s) obligatoire(s) :	Non Concerné	Risque(s) lié(s) au poste :	Déplacements motorisés Exposition à l'agressivité Risques liés à la circulation
Règlement du temps de travail applicable :	Règlement général	Résidence administrative :	EMS
Poste :	A temps complet	Affectation géographique :	RA STRASBOURG. Intervention sur le territoire de l'Eurométropole de Strasbourg
Autre :	Le gestionnaire de cas dispose d'un délai de 3 ans pour obtenir le diplôme interuniversitaire de gestion de cas national: durée minimale de 100 h d'enseignement théorique et 20 demi-journées de stage pratique. (Art. 2 et 3 du référentiel d'activités et de compétences des gestionnaires de cas en MAIA)		

SUJETION(S) DU POSTE

Travail de week-end :	Non	Déplacements hors départements :	Ponctuellement
Travail de soirée :	Ponctuellement	Tenue de service et / ou équipements de sécurité :	Non
Astreintes :	Non	Poste logé :	Non
Travail de nuit :	Non	Sujétions	Non Concerné
Autre :	Non Concerné		

AVANTAGE(S) LIE(S) AU POSTE

NBI :	Aucune NBI applicable (0 points)		
Voiture de fonction :	Non	Logement de fonction pour nécessité absolue de service :	Non
		Logement de fonction pour utilité de service :	Non
Autre :	Non Concerné		

PROFIL DE RECRUTEMENT

Cadre d'emplois du poste :	INFIRMIER TERRITORIAL EN SOINS GENERAUX
Autre(s) cadre(s) d'emplois possibles	ASSISTANT TERRITORIAL SOCIO-EDUCATIF TECHNICIEN PARAMEDICAL TERRITORIAL
Niveau d'études :	BAC + 3
Diplôme :	DE Infirmier : Obligatoire DE Assistant de service social : Obligatoire

DE ergothérapeute : Obligatoire

Expérience :

Expérience obligatoire : gérontologique

Niveau d'expérience : De 2 à 5 ans

COMPETENCES

Savoir :

- connaissance du tissu sanitaire, social et médico-social
- expérience en gérontologie
- connaissance des dispositifs et de la réglementation en vigueur dans le domaine de la prise en charge de la dépendance
- connaissance de la déontologie et du secret professionnel

Savoir - faire :

- capacité d'analyse et de rédaction
- sens du travail en équipe pluridisciplinaire
- sens des initiatives et de l'organisation
- sens de la négociation et de la médiation
- intérêt pour les TIC
- aptitude à la communication (orale et écrite)

Savoir - être :

- adaptabilité à la diversité des situations, des interlocuteurs et des partenaires
- capacité à prendre du recul
- ouverture à la formation
- sens des relations humaines
- dynamisme et rigueur